

MAIRIE  
01560 CORMOZ

**AFFAIRES MUNICIPALES**  
**Séance du 14 décembre 2018**

Procuration : **Dominique PERTUIZET à Claude LAYAT**  
**Laetitia PIZZINI à Frédéric BAILLET**

Secrétaire de séance : **Olivier FERRIER**

Le conseil municipal, réuni le 14 décembre 2018 à 20h00 sous la présidence de M. Pierre RIONDY, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

**N° Délibération**

**Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du vendredi 15 novembre 2018**

**2018-088**      **CA3B – Convention de prestation de services entre la commune de Cormoz et la CA3B pour l'exploitation courante des ouvrages du service d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales urbaines**

M. le Maire rappelle la prise de compétence « assainissement collectif » par la CA3B à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Afin de donner le temps nécessaire au nouveau service compétent de mettre en place une organisation opérationnelle, M. le Maire informe qu'il est nécessaire, pendant une période transitoire de 1 an, que les services de la CA3B puissent s'appuyer sur le service technique de la commune, lequel est le mieux à même d'assurer les impératifs de continuité et de sécurité du service. Pour organiser les conditions de réalisation de cette transition, il est proposé de passer entre la commune et la CA3B une convention de prestation de services. L'évaluation de la valeur des charges incombant à la commune au profit de la communauté d'agglomération tient compte du temps passé par l'agent communal pour réaliser les prestations confiées, et prend en compte l'indemnisation des matériels utilisés. Cette évaluation s'appuie sur une base unitaire de 35 000 € par équivalent temps plein annuel (ETP), soit une indemnisation totale de 2 10.00 € pour la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la convention de prestation de services entre la commune et la CA3B et autorise M. le Maire à la signer.

**2018-089**      **SDIS de l'Ain – Réseau Départemental d'Alarme (RDA)**

M. le Maire présente le projet de déploiement du Réseau Départemental d'Alarme (RDA) dont l'objectif est d'assurer un déclenchement optimal des sapeurs-pompiers sur l'ensemble du territoire du département de l'Ain et la demande du SDIS de l'Ain pour l'implantation d'un émetteur radio sur le territoire de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la demande du SDIS de l'Ain (implantation du site dit « esclave ») et autorise M. le Maire à signer la convention s'y rattachant.

**2018-090**      **Vestiaires du stade municipal et WC publics – Mise en accessibilité - Validation du plan de financement et demandes de subventions**

M. le Maire présente le plan de financement pour les travaux de mise en accessibilité des vestiaires du stade municipal et des WC publics de la place de l'école se détaillant comme suit :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>		
<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant HT en €</b>	<b>Nature des recettes</b>	<b>Montant HT en €</b>	<b>Taux</b>
<b>Travaux - Honoraires Maitrise d'œuvre</b>	10 500.00	Subvention Etat – DETR	30 520.00	35
<b>Accessibilité – Travaux</b>	64 100.00	Subvention Région – Contrat Ambition	14 824.00	17
<b>Assainissement – Honoraires études</b>	600.00	Conseil Départemental de l'Ain – Dotation territoriale	13 080.00	15
<b>Assainissement travaux</b>	12 000.00	Emprunt	25 000.00	29
		Autofinancement	3776	4
<b>TOTAL</b>	<b>87 200.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>87 200.00</b>	<b>100</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le plan de financement de l'opération, sollicite les subventions mentionnées ci-dessus à l'Etat, la Région et le Département. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019, en investissement, dans l'opération 183 – Accessibilité.

### **Commission finances, fleurissement et cérémonie**

**Budget assainissement :** Refus par la Direction Générale des Finances Publiques du transfert de produits du budget assainissement au budget communal décidé par le conseil municipal (délibération n°2018-070) en date du 12 octobre 2018.

### **Commission bâtiments, réseaux et urbanisme**

**Logement 116 route de Varennes :** Mr le Maire présente la dédite de M. POCHON ; Ce logement peut être disponible rapidement, moyennant un loyer de 270.00 € + 5.00 € de charges.

**Accessibilité des bâtiments communaux :** Les dossiers de mise en accessibilité avec dérogation de l'épicerie et salon de coiffure ont reçu un avis favorable des Sous Commissions Départementales pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées et la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP.

**Ecole :** Le plan d'évacuation de l'ancien bâtiment est en cours d'élaboration.

**Elections :** Présentation des devis pour l'acquisition de nouveaux panneaux d'affichage des propagandes électorales. Ces offres seront prochainement étudiées

### **Commissions Ecole, Cantine, Garderie, Bibliothèque, Culture et loisirs, Bulletin et Site internet**

**Bibliothèque :** - Compte-rendu Sur l'organisation des animations de l'année 2019 (Rendez-vous familial tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois, Nuit de la lecture du 19 janvier, accueil des scolaires sur 10 vendredis, Graines de lecteur).

**Informatisation :** Programmation pour la mise en place du logiciel Waterbear avec M. Berthet de la BDP. Le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 223.94 € HT, soit 268.73 € TTC pour l'acquisition d'une douchette de scannage et l'impression d'étiquette code barre.

**Bulletin municipal – Choix de l'imprimeur :** Mme Isabelle PROST présente le devis reçu pour l'impression du bulletin municipal et des calendriers des manifestations. L'entreprise « Rhône-Alpes Continu – COLOR01 » est retenue pour un montant total de 1 500.00 € HT, soit 1 657.50 € TTC.

**Chapelle de Bellor :** L'ensemble des devis pour les travaux de réfection de la chapelle et des vitraux ont été réceptionnés et seront prochainement étudiés par les commissions culture-loisirs et bâtiments. Une fissure sur la façade sud de la chapelle a récemment été constaté. Celle-ci était inexistante au mois de juillet 2018. Un dossier sera élaboré pour une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Cantine scolaire : Compte-rendu de la réunion de travail avec les agents communaux du 4 décembre 2018. (Fournisseurs de produits locaux, demandes d'agrément sanitaires).

### **Commission voirie, matériel technique et cimetière**

Cimetière : Dans le but d'améliorer le contrôle des travaux effectués dans le cimetière, le conseil municipal décide de procéder à la fermeture du portail avec la mise en place d'une chaîne et d'un cadenas. Les entreprises concernées seront averties par courrier.

DECI : Le pesage des poteaux a été effectuée par l'entreprise SOGEDO. En attente du rapport final.

Voirie : Réalisation d'un parking derrière les bennes de tri situées « route de Chamandray ». En accord avec la mairie, les travaux ont été réalisés et pris en charge par la société de chasse.

### **Divers**

#### **Présentation des permis de construire et déclarations préalables récemment déposés**

- PC00112418D0012 – GAEC de la Pie – Installation d'une fosse à lisier.
- DP00112418D0017 – MJ Energie (M. MAILLOT Jean-Michel) – Installation panneaux photovoltaïques.
- DP00112418D0018 – MOISSONNIER Luc – Installation panneaux photovoltaïques.
- DP00112418D0019 – SERVE Julien et BEREZIAT Fanny – Installation panneaux photovoltaïques.

Route de la Bascule : - Gestion des eaux pluviales : A la suite des travaux d'aménagement les raccordements aux eaux pluviales seront prochainement répertoriés. Une demande sera faite auprès des propriétaires concernés par des travaux de mise en conformité.

Chemin du Futioz et de Rouboz – Réseau d'eau potable : Des travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable sont en cours.

Présentation du courrier de M. Olivier PFIFFER déclarant la fermeture de sa société « Escargot'Ain » à compter du 31 décembre 2018.

La commune recherche pour le 1<sup>er</sup> avril 2019, une ATSEM (contrat annualisé de 30h00) pour le départ à la retraite de Mme Yolande RIONDY. Les candidatures sont à déposer avant le 15 janvier 2019.

### **Dates à retenir**

Vendredi 28 décembre : Réunion de préparation des vœux à 17h00 ;

Jeudi 3 janvier 2019 : Contrôle DAACT permis de construire M. BASSET à 11h00 ;

Samedi 5 janvier : Vœux du Maire à 17h00 à la salle polyvalente ;

Samedi 12 janvier : Chapelle de Bellor – Réunion commissions culture-loisirs et bâtiments à 9h30 ;

Mercredi 16 janvier : Accessibilité salle polyvalente rencontre avec SOLIHA à 9h00 ;

Lundi 21 janvier : Réunion des 1000 élus à Ainterexpo ;

### **Date du prochain conseil municipal le vendredi 8 février 2019 à 20h00**

Mr le Maire,

Pierre RIONDY

**AFFAIRES MUNICIPALES****Séance du 14 décembre 2018****Répertoire des délibérations**

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
2018-088	CA3B – Convention de prestation de services entre la commune de Cormoz et la CA3B pour l'exploitation courante des ouvrages du service d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales urbaines
2018-089	SDIS de l'Ain – Réseau Départemental d'Alarme (RDA)
2018-090	Vestiaires du stade municipal et WC publics – Mise en accessibilité - Validation du plan de financement et demandes de subventions

**Emargement des Conseillers Municipaux présents**

<b>NOM Prénom</b>	<b>Absent</b>	<b>Procuration à</b>	<b>Signature</b>
RIONDY Pierre			
PALLUD Corinne			
FION Bernard			
PROST Isabelle			
PRABEL Jean-Claude			
PERTUIZET Dominique	X	LAYAT Claude	
FAVIER Monique			
FERRIER Olivier			
BEREZIAT Fanny			
BAILLET Frédéric			
PIZZINI Laetitia	X	BAILLET Frédéric	
LAYAT Claude			